CTSD du 5 septembre

Département de l'Hérault,

Déclaration liminaire du SNALC

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La rentrée a eu lieu il y a quelques jours.
Notre ministre de l'éducation nationale se disait serein : un professeur devant chaque classe était assuré.
Au 5 septembre, est-ce bien le cas dans notre département de l'Hérault ?
Le SNALC a des doutes, mais n'ayant reçu aucun document préparatoire à cette instance, il sera peut-être agréablement surpris…
Il a néanmoins la nette impression que cela n'est pas le cas le cas au vu des retours de terrain des collègues…

Plusieurs points nous alertent en cette rentrée 2022.

Tout d'abord, ne parlons plus de professeur ou d'enseignant : c'est un adulte qui est placé devant chaque classe, ce qui ne revient pas au même.
Trop de classes démarrent l'année avec à nouveau un remplaçant qui pourvoit le poste vacant, diminuant dès le départ les moyens de remplacement et créant le mal être de ce collègue, avec les conséquences RH que ça peut avoir.
Notre métier n'est plus attractif, c'est une réalité qui n'est pas nouvelle, mais on se félicite presque d'utiliser des pansements sur une jambe de bois, au lieu d'agir sur les causes de cette désaffection. Nos enfants peuvent se trouver désormais face à des personnels formés en quelques heures seulement…

Et que dire encore de cette réforme de la formation initiale qui permet désormais une contractualisation des étudiants ; nous donnons là encore dans le budgétaire, au mépris du qualitatif, au mépris des conditions de travail, et in fine au mépris des élèves…
Alors arrêtons de nous voiler la face et exigeons des moyens pour mener à bien notre objectif : transmettre des connaissances, des savoir-faire, et former les citoyens de demain. Cela ne va clairement pas dans le bon sens !

De plus, le SNALC est inquiet : la moyenne départementale d'élèves par classe ne doit pas nous faire croire que la situation est idyllique, loin de là.
Nous sommes partis en juin avec un solde négatif et au vu des remontées de terrain que nous avons, nous savons d'ores et déjà que nous ne serons ni en mesure d'offrir à tous nos

collègues des conditions de travail acceptables, ni en capacité d'offrir de bonnes conditions d'apprentissage à tous les enfants du département.

Une moyenne vaut ce qu'elle vaut : elle ne reflète pas la réalité dans les écoles !
Des secteurs restent surchargés sans ouvertures possibles faute de locaux ; des collègues, sur plusieurs niveaux, doivent jongler en prenant en compte les élèves allophones, mais aussi ceux dont les pathologies rendent l'accès au système scolaire classique impossible et qui attendent, dans la souffrance, des places en structures spécialisées, auxquels s'ajoutent les élèves en situation de handicap dont le suivi et l'accompagnement se dégradent à cause d'une mutualisation excessive.
Au sein d'une même école, GS, CP et CE1 parviennent à être maintenus à 24 élèves maximum par classe, ce qui est bien évidemment positif, mais cela se fait au détriment des classes de PS, MS et autres niveaux qui se retrouvent à 28 ou 29 élèves.
Nous ne pouvons tourner le regard et nous féliciter de ces allégements, si le prix à payer est de surcharger d'autres niveaux, notamment en maternelle.

A cela va s'ajouter le problème du remplacement : non seulement, les moyens risquent fort d'être impactés par les besoins criants d'ouvertures mais nombre de TR sont déjà affectés à l'année. Qu'en sera-t-il cette année encore des remplacements plus courts et pourtant nécessaires ?

M. l'Inspecteur d'académie trouvera peut-être que le SNALC a une vision négative de la situation : mais nous pensons hélas que cette vision est simplement réaliste.